



PROCÈS-VERBAL

Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique de l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education Séance du 27 avril 2018

Quinze membres du Conseil sur vingt-quatre étaient présents ou représentés, deux procurations ont été enregistrées.

Membres désignés par Madame la Rectrice :

Monsieur Francis BORDES Madame Anne DAUVERGNE Monsieur Jean-Christophe DUFLANC Monsieur Alain NIERMONT Madame Sophie PROST

Membres désignés par Monsieur le Président de l'uB:

Madame Claire CACHIA Madame Marie-Odile CONTZLER Madame Lucie CORBIN Madame Géraldine FARGES

Monsieur Denis LOIZON

Madame Séverine MILLOTTE - Procuration à Madame Lucie CORBIN Monsieur Jake MURDOCH - Procuration à Madame Géraldine FARGES Madame Françoise SALVADORI Monsieur Jean-Pierre SALVIDANT

Membres désignés par les membres du Conseil d'école :

Monsieur Laurent TAINTURIER

Invités permanents :

Monsieur Gracian DIDIER Madame Elsa LANG RIPERT

Invités :

Madame Cathy PERRET
Monsieur Miloude SI-MOHAMMED

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- 1 Compte-rendu du COSP du 5 février 2018
- 2 Compositions des CPER (Lettres 1er degré Éducation-formation SES/SG)
- 3 Bilan d'étape du groupe de travail sur l'expérimentation e-portfolio
- 4 Bilan d'étape du groupe de travail sur les compétences en master MEEF
- 5 Présentation des 2 M2 (EBEP et 2A2P) PIF
- 6 Discussion sur les axes stratégiques de la politique numérique de l'ESPE
- 7 Questions diverses



Après s'être assuré du quorum, Monsieur Denis LOIZON, Président du COSP, ouvre la séance.

1 - Compte-rendu du COSP du 5 février 2018

Le Président du COSP soumet au vote l'adoption du procès-verbal de la séance du 5 février 2018 qui est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2 - Compositions des CPER (1^{er} degré - Lettres - Éducation-formation - SES/SG)

➤ CPER 1er degré:

Le Président du COSP soumet au vote la composition du CPER 1^{er} degré qui est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

> CPER Lettres:

Le Président du COSP soumet au vote la composition du CPER Lettres qui est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

> CPER Éducation-Formation

Monsieur Jean-Christophe DUFLANC fait remarquer que Monsieur Vincent LORIUS a rejoint le ministère de la Justice et que Monsieur Laurent HUGOT a quitté l'académie de Dijon. Il propose pour les remplacer :

- Monsieur Olivier LOPEZ IA-IPR EVS
- Monsieur Antony BARBERO Proviseur du lycée Thomas Dumorey

> CPER SES/SG

Monsieur Jean-Christophe DUFLANC constate qu'il n'y a pas de représentant titulaire au titre de la voie technologique et des CAPET. Il serait plus pertinent que Madame Claude VALTAT représente l'académie au lieu de Monsieur Dominique BEDDEELEM.

Madame Elsa LANG RIPERT propose de transmettre les modifications au président des CPER Éducation-Formation et SES/SG. Une consultation écrite auprès des membres du COSP sera ensuite lancée pour entériner ces propositions.

Monsieur Jean-Christophe DUFLANC indique que, dans la mesure où le master PLP va ouvrir, il serait souhaitable d'avoir une réflexion plus globale sur les CPER qui intégreraient les collègues de la voie professionnelle.

Madame Lucie CORBIN signale qu'à terme, un CPER PLP va être mis en place.

3 - Bilan d'étape du groupe de travail sur l'expérimentation e-portfolio (cf. présentation Cathy PERRET transmise par mel)

Madame Cathy PERRET indique que les résultats, présentés avec l'accord des différents partenaires du projet et des inspecteurs, sont provisoires et restent confidentiels. Les stagiaires se sont principalement positionnés sur des compétences qu'ils maîtrisent, avec une préférence pour « prendre en compte la diversité des élèves ». Dans ce processus d'expérimentation, mesurer la progression constitue une difficulté car personne ne pensait que le choix porterait sur des compétences sur lesquelles les stagiaires étaient déjà très à l'aise.



Pour les préparer à l'évaluation orale, les formateurs académiques leur ont envoyé un indice de réflexivité établi sur 4 niveaux allant de la déclaration à la démonstration.

Monsieur Miloude SI-MOHAMMED indique qu'il s'agit d'une 1ère approche, l'objectif étant de couvrir l'ensemble du référentiel. Les tuteurs méconnaissent l'e-portfolio car, d'une part, l'échange se fait sur le terrain entre le stagiaire et le tuteur et, d'autre part, le stagiaire doit autoriser le tuteur à avoir un droit de regard. Pour l'auto-évaluation, les formateurs académiques ont créé un questionnaire sur la plateforme et ont demandé aux stagiaires d'apprécier leur niveau. Dès lors qu'ils ont sélectionné une compétence, ils vont apporter tout au long de l'année des éléments spécifiques pour prouver l'acquisition, le but étant de les pousser à la réflexion.

Madame Sophie PROST indique que, par rapport aux inspections de titularisation, à partir du moment où il y a un travail collaboratif, les stagiaires prennent du recul et recherchent la mobilisation de cette compétence dans les tâches d'enseignement. Ce qui est également intéressant avec l'e-portfolio, c'est l'apprentissage d'une démarche qui sera très utile par la suite dans le cadre du Parcours Professionnel Carrière et Rémunération (PPCR). Le carnet de bord est complémentaire à l'e-portfolio et permet de formaliser le travail effectué entre le tuteur et le stagiaire. La notion de progressivité sur le travail des compétences y est également présente.

Monsieur Jean-Christophe DUFLANC ajoute que l'e-portfolio, est un des outils d'explicitation de la tâche, de l'activité, des missions confiées. Puisque la compétence est difficile à définir, l'outil est là pour consigner les traces du contexte et encercler la compétence. La compétence est prouvée dès lors que l'individu va pouvoir convoquer la situation dans laquelle la compétence a été révélée. Ce qui est demandé aux enseignants dans le cadre des évaluations, c'est un regard réflexif ponctuel.

Monsieur Denis LOIZON précise que la réflexivité repose sur la description et sur l'analyse c'est-à-dire que les stagiaires doivent être capables de formuler des hypothèses explicatives. Le carnet de bord est un dispositif complémentaire qui permet un recul beaucoup plus important puisqu'il allie compétences et connaissances.

Madame Marie-Odile CONTZLER signale que cette année, dans le 1^{er} degré, les M1 doivent remplir un carnet de bord destiné aux enseignants ESPE du groupe de référence et aux professionnels chez qui les M1 effectuent leurs stages. A partir de cet élément, entre le stage 1 et le stage 2, les points forts et les points à travailler émergent, ce qui facilite la lecture de la progression.

Monsieur Jean-Christophe DUFLANC pense que dans la formation initiale le professeur stagiaire est progressivement amené à un niveau d'acquisition de compétences « de survie » sur l'ensemble des compétences du référentiel. En T1-T2 il y a encore des niveaux qui méritent d'être confortés. Ensuite, il s'agit plus d'un accompagnement d'enseignants qui ont une volonté de développer leur expertise sur des compétences choisies.

Madame Elsa LANG RIPERT ajoute que ce qui semble important dans les 3 niveaux de formation, c'est la capacité à décrire la compétence et expliquer pourquoi elle semble ou non acquise, qu'elle soit imposée ou choisie.



4 - Bilan d'étape du groupe de travail sur les compétences en master MEEF (présentation Jean-Christophe DUFLANC - Annexe 1)

Un groupe de travail Rectorat/ESPE sur la thématique « compétences » a été mis en place. Le point de départ est le référentiel de compétences, pensé dans une logique de continuum. L'évaluation par compétence se fait par groupe de compétences mais les documents du Rectorat et de l'ESPE (grille d'avis, documents au moment des visites par les tuteurs, visites au moment des rendez-vous de carrière) ne sont pas toujours homogènes. En revanche, il y a un certain nombre de similitudes qui permet de travailler relativement sereinement.

À partir de la situation actuelle, 3 éléments de réflexion :

- Améliorer l'information et la lisibilité de la compétence tout au long du parcours de carrière
- Augmenter la cohérence de l'approche compétences en FI/FC/développement professionnel au fil de la carrière
- Investir davantage la logique de continuum et la rendre plus explicite

Monsieur Denis LOIZON pense qu'au-delà de la titularisation, c'est la logique de l'engagement qui est la plus forte parce que les stagiaires choisissent les compétences qu'ils veulent développer. Il y a 2 conceptions qui s'affrontent : soit le sujet prend la responsabilité de son développement professionnel et choisit les compétences qu'il veut développer et le PPCR est dans cette articulation, soit il est dans une logique d'imposition. Un autre point qui n'a pas été abordé c'est que les formateurs doivent annoncer avec précision les compétences prioritaires pour rendre les formations transversales et disciplinaires explicites.

Madame Anne DAUVERGNE indique que pour les formations inscrites au PAF, il faut trouver le point qui permet d'entrer en lien avec les références de compétences métiers.

Monsieur Alain NIERMONT précise que dans le 1^{er} degré, les stagiaires sont tout de suite confrontés avec les parents, la mairie....

Monsieur Denis LOIZON pense qu'il y a une différence entre échanger et coopérer. Le plan de formation 1^{er} degré offre-t-il cette préparation et sur combien de temps ? Il y a également une différence entre un référentiel de formation et un référentiel métier. Le référentiel métier peut guider une part de la formation mais il est illusoire de vouloir développer toutes les compétences en 2 ans. Dans un référentiel de formation, quel choix opérer en termes d'affichage des compétences.

Monsieur Jean-Christophe DUFLANC indique que ce n'est pas la compétence qui est travaillée mais la base d'orientation. Les savoirs vont être au service de la compétence lorsque le stagiaire sera confronté à une situation problématique.

Madame Elsa LANG RIPERT précise que le stagiaire mixe la formation ESPE et la formation sur le terrain pour pouvoir acquérir des compétences.

Madame Marie-Odile CONTZLER signale que « coopérer avec les parents » est régulièrement travaillé non pas en un bloc d'une heure mais dans l'accompagnement. Chaque semaine, l'accent est porté sur comment répondre à un mot des parents, anticiper le 1^{er} RV particulier avec un parent, travailler en amont la réunion parent-professeur, les conseils de classe...



5 - Présentation des 2 M2 PIF (EBEP et 2A2P)

Madame Lucie CORBIN indique que cette année, les 2 parcours (EBEP et 2A2P) du M1 mention PIF (Pratiques et Ingénierie de la Formation) ont été ouverts. Pour le M2, il y aurait 3 UE spécifiques 2A2P et 2 UE spécifiques EBEP. Afin de rentabiliser les forces et les heures mais aussi pour avoir une culture commune dans cette mention, 2 UE (analyse de pratiques professionnelles et recherche en éducation) seraient mutualisées sur les 2 parcours. En termes d'effectif, le nombre d'entrées en M2 est restreint puisque les M1 2A2P sont limités à 20 et que 7 ou 8 inscrits EBEP ont choisi de valider le M1.

Monsieur Denis LOIZON ajoute que les mêmes exigences et contraintes se retrouvent sur ces 2 parcours. Pour le 2A2P, les collègues s'investissent énormément car ce master répond à des attentes de professionnels de l'enseignement. En termes d'organisation il n'y a pas de difficulté majeure. Les formateurs académiques ne seraient présents que sur les spécificités du master 2A2P.

Madame Elsa LANG RIPERT précise que la partie organisationnelle de la mutualisation des 2 parcours sera présentée en Conseil d'École.

6 - Discussion sur les axes stratégiques de la politique numérique de l'ESPE (cf. présentation Jean-Pierre SALVIDANT - Annexe 2)

Le chargé de mission TICE et les collègues de la DANE ont entamé un travail de réflexion sur les axes stratégiques de la politique numérique :

- tisser du lien avec les différents acteurs qui sont demandeurs ou qui travaillent sur le numérique
- valoriser et mutualiser les ressources
- le numérique dans les enseignements de l'ESPE

Monsieur Francis BORDES indique que les équipements et les usages numériques de l'ESPE doivent correspondre le plus possible à ceux du terrain. La journée numérique ESPE doit permettre aux stagiaires de rencontrer les différents acteurs (enseignants, chercheurs, conseillers DANE, animateurs CANOPE) qu'ils retrouveront sur le terrain et il est essentiel de développer ce réseau. Elle touchera également les enseignants qui n'ont pas toujours connaissance des usages numériques simples à mettre en place et qui répondent à un besoin particulier. Sans compter les apports que les chercheurs peuvent amener. CANOPE est un lieu d'échange sur les pratiques numériques qui favorise la réflexion entre les enseignants habitués au numérique et les stagiaires.

Madame Lucie CORBIN ajoute que Madame Sophie MORLAIX, directrice adjointe de l'IREDU, envisageait une journée d'étude numérique avec une journée orientée recherche et une seconde journée dédiée aux ateliers, pratiques, liens avec les différents acteurs...

Monsieur Jean-Christophe DUFLANC pense que si les étudiants ont une exposition forte à la pédagogie par le numérique pendant leur formation à l'ESPE, cela entraînera forcément les usages par la suite.



Madame Elsa LANG RIPERT précise que dans le plan de formation ESPE, l'action « formation à la pédagogie universitaire » est majoritairement assurée par les enseignants de l'ESPE. Le Rectorat forme également sur les outils numériques au service de la pédagogie. Il faudrait mettre en commun ces forces et ces compétences pour proposer des actions de formation.

Par rapport à la validation des compétences numériques à travers le C2i2e, Monsieur Denis LOIZON s'interroge sur une articulation plus forte entre le C2i2e et une évaluation dans le cadre de la formation disciplinaire.

Madame Elsa LANG RIPERT répond que dans le 1^{er} degré c'est très facilement gérable. La situation est plus délicate dans le second degré puisque chaque responsable de parcours gère le numérique au sein de son UE disciplinaire. Ce point sera discuté lors de la prochaine journée 2nd degré.

7 - Questions diverses

Madame Françoise SALVADORI demande quels sont les critères pour l'accès à la L1 EFEC.

Madame Elsa LANG RIPERT indique qu'un classement est établi en fonction des résultats de la 1^{ère} et terminale, en lien avec les disciplines de cette licence. Il sera affiné dans un deuxième temps avec les autres éléments des dossiers. La capacité d'accueil reste la même que cette année. L'étudiant se positionne sur un des 2 secteurs proposés dans PARCOURSUP : Nièvre qui regroupe les départements 58-71-89 et Côte d'Or. Elle rappelle que pour l'accès en M1 MEEF 1^{er} D, il n'y a pas de sélection sur dossier et que la L3 EFEC ne rend pas les étudiants prioritaires.

Monsieur Jean-Christophe DUFLANC propose deux sujets de réflexion pour les CPER sur les problématiques « former au et par le numérique » et « lisibilité des compétences au-delà de la fiche filière ».

Madame Elsa LANG RIPERT annonce quelques points de modification formelle du règlement intérieur validé en Conseil d'École : les représentants des usagers ont demandé à ce qu'un représentant de chaque liste des étudiants siégeant en Conseil d'École soit membre invité permanent en COSP ; une seconde demande pour permettre d'inclure l'ensemble des vice-présidents dans la liste des membres invités permanents avec la formulation «les vice-présidents ayant une délégation en lien avec la formation » ; enfin, au niveau du « doyen des inspecteurs de l'éducation nationale – enseignement technique et enseignement général » un ajout de « ou son représentant ».

Madame Lucie CORBIN signale, qu'en parallèle du M2 PLP, l'ESPE mettra en place un DU PLP afin d'offrir un parcours diplômant à ceux qui n'ont pas les qualifications requises pour accéder au M2. Ce DU sera en grande partie mutualisé avec le master 2 PLP.

Monsieur Jean-Christophe DUFLANC informe les membres du COSP que l'événement « la fête des professeurs », initialement porté par l'UNESCO, aura lieu le 5 octobre prochain. Un groupe de travail se met en place au rectorat. L'ESPE pourrait être associée à cette réflexion.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 00.

Le Président du Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique de l'ESPE

Denis LOIZON

COSP du 27 avril 2018



RÉGION ACADÉMIQUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Compte-rendu du travail du GT compétences rectorat/ESPE

www.ac-dijon.fr



Le point de départ



Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013

19 compétences réparties en 5 domaines

Acteur du service public



- . Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

Pédagogue et éducateur au service de la réussite de tous les élèves



- Connaître les élèves et les processus d'apprentissag
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Întégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

A

Porteur de savoirs et d'une culture commune

- · Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement



Praticien expert des apprentissages



- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves

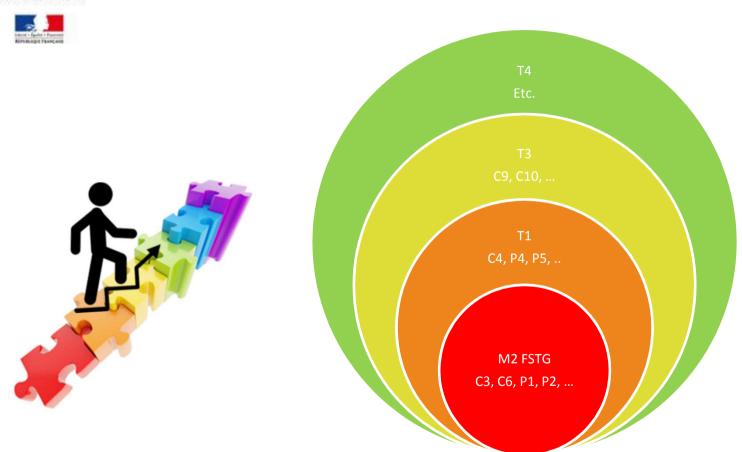
Acteur de la communauté éducative



- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel



Du projet initial...



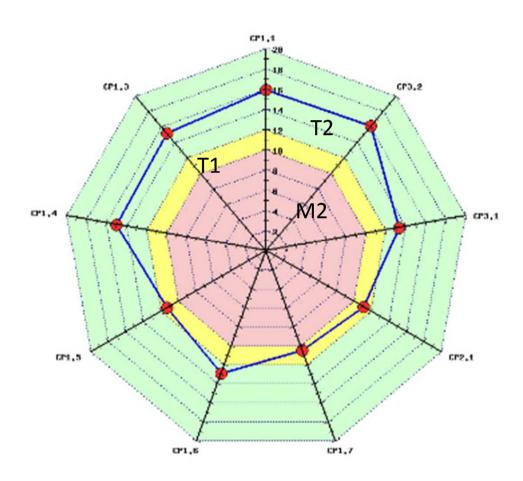
Objectifs de compétences ciblées par année



... et sa déclinaison...







Objectif de niveau d'acquisition progressif de chaque compétence au fil



... à une nouvelle feuille de route.



A partir de la situation actuelle :

- Améliorer l'information et la lisibilité
- Augmenter la cohérence de l'approche compétences en FI/FC/développement professionnel au fil de la carrière
- Investir davantage la logique de continuum et la rendre plus explicite



Améliorer l'information et la lisibilité



• ESPE : affichage clair des compétences travaillées en Fl

Déjà fait dans les fiches parcours de formation



Master MEEF

Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

Mention **1er degré** Professeur des écoles

Parcours M2

Objectif

Ce parcours a pour finalité de préparer les étudiants à l'entrée dans le métier de professeur des écoles.

Semestre 3

UE1 - Mobiliser les savoirs au profit de la didactique

EC: Français, Mathématiques, Histoire-Géographie et EMC, Arts plastiques, Education musicale, Sciences: SVT et SPT, Langues, EPS, Analyser son enseignement

90 h TD et TP

Compétences principales visées relatives au référentiel de 2013 :

Compétences communes à tous les professeurs : P1 - Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique : connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux et les problèmes didactiques.

Maîtriser des objectifs et des contenus d'enseignement

Semestre 4

UE1 - Mobiliser les savoirs au profit de la didactique

EC: Français, Mathématiques, Histoire-Géographie et EMC, Arts plastiques, Education musicale, Sciences: SVT et SPT, Langues, EPS, Analyser son enseignement

90 h TD et TP

Compétences principales visées relatives au référentiel de 2013 :

Compétences communes à tous les professeurs : P1 - Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique : connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux et les problèmes didactiques.

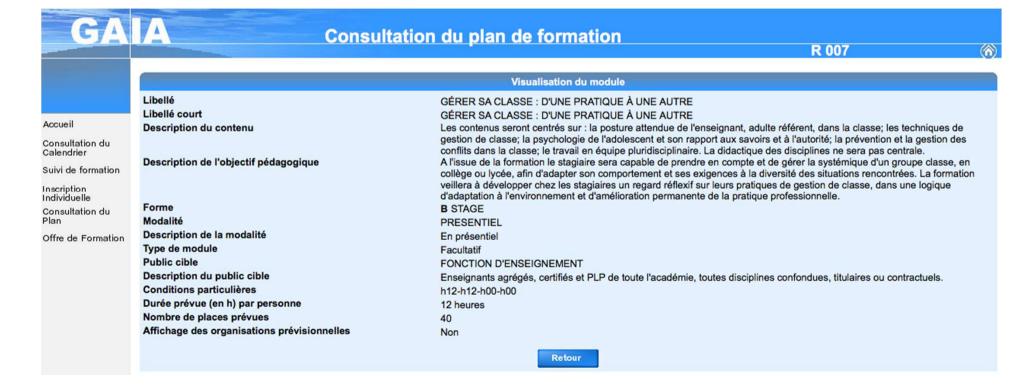
Maîtriser des objectifs et des contenus d'enseignement



Améliorer l'information et la lisibilité



 Rectorat : affichage clair des compétences travaillées dans chaque action de formation du PAF (à faire)





Augmenter la cohérence de l'approche compétences en FI/FC/DP au fil de la carrière



- Evolution de la forme des rapports de visite du 2nd degré pour faire apparaître, comme pour le 1^{er} degré, les 6 blocs de compétences
- Intégration de blocs de compétences identiques pour la rédaction des rapports de visites-conseil / rapports de visite d'accompagnement adressés aux professeurs titulaires
- Evaluation des compétences à partir de blocs de compétences en cohérence avec les documents précédents lors des rendez-vous de carrière.



Augmenter la cohérence de l'approche compétences en FI/FC/DP au fil de la carrière



• Création de la maquette d'un outil synoptique de suivi de l'acquisition de compétences pour M1, T1, T2, ...

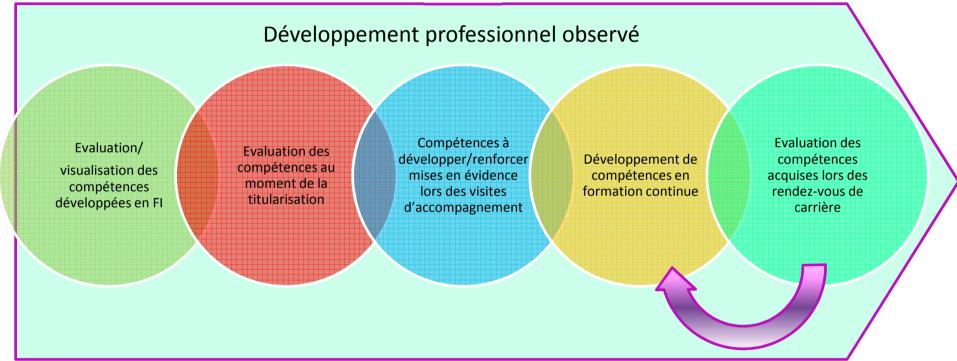
-> En cours de réalisation



Logique de continuum





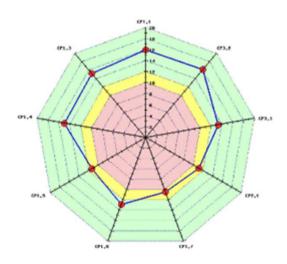


Intégration et mise en œuvre par le sujet de la démarche de développement professionnel



Perspectives





Définition institutionnelle des niveaux d'acquisition attendus : cf. réunion des RAF avril 2018



Dossier personnel dans lequel les acquis de formation et les acquis expérientiels d'une personne peuvent être définis, démontrés voire exposés

